

Lefevre

Calais le 30 Avril 1812.

Monsieur le Commandant, c'est par une
erreur que j'ai ordre de repasser, que
l'on n'a pas reçu le Parlementaire
qui s'est présenté devant Calais, et qui
s'en est éloigné le 29.

En conséquence des ordres, que je
viens de recevoir, j'ai l'honneur de
vous informer que ce Parlementaire
sera admis au faitôt qu'il se
présentera.

Je vous prie de vouloir bien donner
connaissance de cette disposition
aux autorités de qui il importe
qu'elle soit connue.

Recevez Monsieur le Com-
mandant l'assurance de ma
considération très distinguée

Le Commissaire du Marin
Chargé du Service à Calais

Lefevre

M. le Commandant de la Station de Douvre

